

République Française

Département de la Marne

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Mardeuil

SEANCE DU 27 AVRIL 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
15	14	14 + 1 pouvoir

Date de convocation
17 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de Mardeuil, sous la présidence de **Denis DE CHILLOU DE CHURET**, Maire.

Présents : **BAUDOIN Jean-Marie, BERTHAUD Séverine, CLEMENT Joël, DE CHILLOU DE CHURET Denis, FOFANA Mohamed, GUICHON Anne, GUYARD Céline, JACQUES Jessica, LALLEMENT Martine, LEMOINE Patrice, LEVEQUE Aurore, OUY Marcel, PETIT Christophe, ROUCHAUSSE Jean-Michel.**

Absents : .

Représentés : **MARTINET Aurélie pouvoir donné à BAUDOIN Jean-Marie.**

Monsieur ROUCHAUSSE Jean-Michel a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Composition du CCAS
N° de délibération : 35_2026

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	1	15	0	0	0

En application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal.

Leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et il ne peut être inférieur à 8) et il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

A l'occasion du renouvellement général du conseil municipal de la commune de Mardeuil, le maire propose de fixer à 8 le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

Sur cet exposé et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Approuve la composition du CCAS de Mardeuil.

Fixe le nombre de membres siégeant à 8.



Denis DE CHILLOU DE CHURET

Denis DE CHILLOU DE CHURET
2026.04.28 17:52:05
Ref:10914334-16454937-1-D
Signature numérique
le Maire



Le secrétaire,
Jean-Michel ROUCHAUSSE

